

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT JEUNE 2020-2021



Article 1 : Catégories

Le championnat « jeunes » est ouvert aux clubs affiliés à la FFTT. Il est organisé selon deux groupes bien distincts :

1. Un groupe A réservé aux benjamins, minimes, cadets et juniors, dont le classement lors de l'inscription de l'équipe, est inférieur ou égal à 800 points.
2. Un groupe B réservé aux poussins, benjamins, minimes et cadets, dont le classement, lors de l'inscription de l'équipe, est inférieur ou égal à 550 points.

Article 2 : Composition des équipes

- Les équipes sont composées de 2 joueurs ou joueuses répondant aux conditions de l'article 1.
- Il est possible de faire disputer le double par 2 autres joueurs, répondant aux conditions de l'article 1. En tout état de cause, les 2 simples seront disputés par les 2 mêmes joueurs.
- On doit retrouver l'un des joueurs figurant sur la feuille de match de la première journée lors des journées suivantes.
- Tout jeune qui participera à 1 rencontre sous un nom d'emprunt se verra infliger une sanction déterminée par la commission sportive compétente et les équipes "jeunes" du club concerné seront disqualifiées.

Article 3 : Composition des groupes

- En début de saison, pour les deux groupes A et B, 1 niveau D1 (poule de 3 équipes) 1 niveau D2 (poules de 3 équipes) et 1 niveau D3 (poules de 3 équipes)
- La composition des poules de D1, D2 et D3 se fera au regard de la somme des classements des 2 meilleurs joueurs lors de l'inscription de l'équipe, en début de saison.

Article 4 : Déroulement de la compétition

- Ce championnat se déroulera sur 4 journées, réparties d'octobre 2020 à mai 2021.
- Les rencontres se dérouleront par regroupement de 3 équipes sur un même lieu. Ne nécessite que 2 tables. Les regroupements se feront **dans le club « numéro 1 » de la poule et ce pour chaque journée. Merci de spécifier sur le bordereau d'inscription si vous ne disposez pas, régulièrement de votre salle. Dans ce cas le regroupement s'effectuera dans le club de l'équipe « numéro 2 » de la poule.**
- Début de la rencontre, le samedi à 14h30.
- Des montées et descentes après chaque journée.
- Une cotation, type critérium fédéral, sera mise en place pour obtenir un classement général à l'issue de chaque journée (D1 points A, D2 points B et D3 points C).
- Après chaque journée, de nouvelles équipes pourront s'inscrire et seront placées en D3.
- Une journée « finales » pourrait être organisée, si le calendrier le permet, en juin.

Article 5 : Déroulement des rencontres

- Les équipes seront composées de 2 joueurs désignés A-B / W-X / Y-Z.

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT JEUNE 2020-2021

- L'ordre des rencontres, dans le tableau ci-dessous :

Rencontre	Match 1	Table	Arbitre	Match 2	Table	Arbitre
1	A contre W	1	Y	B contre X	2	Z
2	A contre Y	1	W	B contre Z	2	X
3	A-B contre W-X	1	Y ou Z			
4	W contre Y	1	A	X contre Z	2	B
5	A contre X		Y	B contre W		Z
6	W-X contre Y-Z	1	A ou B			
7	W contre Z	1	A	X contre Y	2	B
8	A contre Z	1	W	B contre Y	2	X
9	A-B contre Y-Z	1	W ou X			

Article 6 : Brûlage

- Il convient de considérer la hiérarchie et de raisonner comme le championnat adulte groupe A puis groupe B.
- Un joueur du groupe B (sauf les poussins) peut participer une fois, au plus, à une rencontre dans le groupe A, faute d'être brûlé comme les adultes s'il joue 2 matchs.
- La numérotation des équipes d'un même club suit la réglementation du championnat adulte. L'équipe 1 sera l'équipe évoluant au niveau le plus élevé, en commençant par le groupe A, puis le B. A la suite des montées / descentes entre chaque journée, les numéros des équipes d'un même club pourraient être inversés.
- Il n'existe pas de brûlage entre le championnat jeunes et le championnat seniors masculin et féminin.

Article 7 : Equipe incomplète et forfaits

- Il est possible, en cas d'effectif insuffisant de créer (avec l'accord du responsable départemental du championnat jeune) une entente avec un autre club.
- Pour éviter les forfaits sur une journée, on donne la possibilité de compléter l'équipe, sur place avec un joueur de l'un des 2 clubs présents. Par contre, le match sera perdu par l'équipe.
- Si, malgré cette souplesse, une équipe devait déclarer forfait, et en ayant prévenu le responsable, l'équipe descendra de division.
- En cas de forfait "non excusé", l'équipe sera exclue de la compétition mais pourra se réinscrire pour les journées suivantes moyennant les frais d'engagement.

Article 8 : Tenue

- Tous les participants devront être en tenue sportive : short, maillot, chaussures de sport sous peine d'exclusion.

Article 9 : Engagement

- Les engagements des équipes ainsi que leur composition devront parvenir au responsable du département du « Championnat Jeunes » accompagné du règlement.
- En cas d'effectif réduit, il est possible de faire une entente avec un autre club sous condition de l'obtention de l'accord du responsable du département.
- La date d'inscription ne pourra être dérogée
- **Possibilité d'inscrire de nouvelles équipes après chaque journée, en respectant un délai de 2 semaines avant la date de la journée suivante. Droit d'inscription**

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT JEUNE 2020-2021

15.00€ pour l'ensemble des journées restantes et, si elle a lieu, la journée « finales ».

Article 10 : Licence

- Tous les joueurs participant au championnat par équipes jeunes doivent être licenciés FFTT au titre de l'association qu'ils représentent. Licence traditionnelle ou licence promotionnelle (qui sera transformée en licence traditionnelle).

Article 11 : Feuilles de rencontres

Les feuilles de rencontres, dès le lendemain, seront saisies ou transmises :

- 1) Les résultats (sets et score final) seront saisis sur SPID, comme pour le championnat départemental masculin.
- 2) En cas d'impossibilité de saisie sur Spid, merci de m'envoyer, par mail une copie de la feuille de rencontre ou de me la faire parvenir à mon adresse postale :
SUZANNE Jimmy 2, Impasse du Muret. Hameau de Cléry. 27700 Les Andelys

Pour toute demande de précision vous pouvez me contacter :

☎ : 02 32 21 18 06 ou 06 80 89 84 17. @ : champjeune27@gmail.com

Les dates des journées de championnat :

1. Samedi 07 novembre 2020
2. Samedi 05 décembre 2020
3. Samedi 06 février 2021
4. Samedi 03 avril 2021
5. Journée « Finales », si elle a lieu, samedi 19 Juin 2021.

Un tournoi jeune 505 classement au début de la phase 2 inférieur ou égal à 505, se déroulera sur la phase 2 sur 1 seule journée sans droit d'inscription :

1. Samedi 16 janvier 2021, lieu à définir.
2. Règlement à venir.

Les interclubs départementaux, droits d'inscription par équipe 10.00€ :

1. Le dimanche 06 juin 2021, lieu à définir
2. Règlement à venir.
3. Possibilité d'inscrire 1 jeune et le responsable de l'épreuve tentera de trouver un partenaire pour ce joueur.

